

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 78 (1969)  
**Heft:** 1

**Rubrik:** De semaine en semaine

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

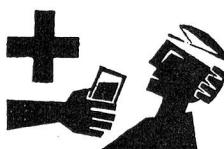
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# De semaine en semaine

## Soins infirmiers et autres professions paramédicales



### Les soins infirmiers en constante évolution

De très nombreux représentants des écoles d'infirmières reconnues par la Croix-Rouge suisse se sont réunis à Berne, le mardi 12 novembre 1968, à l'occasion de leur traditionnelle conférence annuelle.

Le programme de cette réunion de travail, placée sous la présidence de *Mlle K. Oeri*, directrice de l'Ecole d'infirmières Croix-Rouge du Lindenhof et qui s'est déroulée en l'Aula du Gymnase communal du Neufeld, comporta pour commencer un rapport sur l'Etude des soins infirmiers en Suisse qui se poursuit actuellement, ainsi qu'une information générale sur le Service de la Croix-Rouge donnée par le médecin-chef de la Croix-Rouge. Puis les participants passèrent à l'étude du thème principal de la conférence qui se référait à la programmation de l'enseignement.

Après l'audition de l'exposé de base présenté par *M. A. Stadlin*, procureur de l'Ecole de commerce professionnelle de Zurich, *Mlle Hedwige Wyler*, monitrice à l'Ecole d'infirmières Croix-Rouge «La Source», à Lausanne, parla des possibilités d'utiliser la programmation électronique de l'enseignement dans les soins infirmiers.

De son côté, l'Etude des soins infirmiers en Suisse, à laquelle collaborent de nombreuses écoles d'infirmières et qui est dirigée par un expert de l'Organisation mondiale de la Santé, vise à rationaliser le travail du personnel soignant et à introduire des normes générales. Les innovations préconisées par l'Etude, d'une part, le souci constant qu'ont les directrices et monitrices responsables de la formation des infirmières de demain d'améliorer sans cesse la formation de leurs élèves en utilisant, notamment, les méthodes d'enseignement les plus modernes sont la preuve évidente qu'en Suisse les soins infirmiers tiennent largement compte des besoins futurs qui se feront jour dans ce domaine du bien-être physique et moral de notre population.

### La Croix-Rouge suisse reconnaît de nouvelles écoles pour personnel soignant et paramédical

Le Comité central de la Croix-Rouge suisse vient à nouveau de reconnaître à titre définitif ou provisoire plusieurs écoles formant du personnel soignant et paramédical, notamment: à titre définitif, les écoles *d'infirmières en soins généraux* «Triemli», à Zurich et «Bois-Cerf», à Lausanne, ce qui porte à 36 le nombre total des écoles de cette catégorie professionnelle ayant obtenu à ce jour la reconnaissance de la Croix-Rouge suisse; à titre définitif également, les deux écoles *d'aides-soignants et d'aides-soignantes* de la Maison des Diaconesses de Berne et du Diacanat Bethesda, à Itschnach/ZH et à titre provisoire l'école tessinoise formant cette nouvelle catégorie de personnel infirmier, soit la «Scuola per assistenti geriatriche» de Bellinzona. 15 écoles de ce type ont été reconnues au total par la Croix-Rouge suisse depuis 1960; à titre provisoire, l'école *d'infirmières en hygiène maternelle et en pédiatrie* «Liebfrauenhof», à Zoug, la neuvième école de ce type; à titre provisoire, une dizième école de laborantines médicales, soit celle de l'Institut de morphologie à Zurich.

A l'heure actuelle, 71 écoles d'infirmières, d'aides-soignantes et de laborantines forment leurs élèves conformément aux directives de la Croix-Rouge suisse, bénéficiant ainsi de la reconnaissance de cette dernière qui a pour tâche de surveiller l'application des programmes d'étude et de promouvoir les écoles qu'elle a reconnues.

### Nouveau président de la commission des soins infirmiers de la Croix-Rouge suisse

Le 23 octobre 1968, le Comité central de la Croix-Rouge suisse a nommé le *Prof. Alex F. Müller*, professeur ordinaire à la Faculté de médecine de l'Université de Genève et directeur de la clinique de Médecine de l'Hôpital Cantonal en qualité de nouveau président de la Commission des soins infirmiers laquelle a pour rôle de s'occuper de la réglementation et de la surveillance de la formation professionnelle du personnel soignant. A sa nouvelle fonction, le Prof. Müller succède à Mme le Dr I. Schindler-Baumann, de Küsnacht/Zurich, qui assumait la présidence de cet organe depuis 1964.

### **Pour la première fois en Suisse: un cours international pour spécialistes de la transfusion sanguine**

Un cours spécial, auquel ont pris part 22 spécialistes provenant de 13 pays européens, s'est déroulé du 21 octobre au 1er novembre 1968 au Laboratoire central du Service de la transfusion de sang de la Croix-Rouge suisse, à Berne. Ce cours dont le programme se rapportait principalement à des problèmes concernant la fabrication de produits sanguins stables a été organisé à la demande du Conseil de l'Europe qui a déjà mis sur pied à Londres, Strasbourg et Amsterdam trois autres cours similaires consacrés à l'étude de thèmes concernant la sérologie. Le choix des participants est effectué par les Ministères de la Santé des pays représentés et le but de ces cours est de former de jeunes hommes de science et leurs collaborateurs en prévision de la part qu'ils prendront par la suite au développement de la transfusion de sang. Le Laboratoire central du Service de la transfusion de sang de la Croix-Rouge suisse a été à même de donner ce cours en faisant appel à ses propres chercheurs et spécialistes et n'a pas eu besoin de solliciter la collaboration d'autres milieux spécialisés.

### **Nouvelles promotions d'infirmières en soins généraux**

A l'issue des examens de diplôme qui se sont déroulés le 22 octobre 1968, à l'Ecole valaisanne d'infirmières de Sion et le 26 octobre 1968, à l'Ecole d'infirmières de Fribourg-Pérolles, 56 candidats et candidates ont obtenu leur diplôme, ce dont nous les félicitons:

#### *Ecole valaisanne d'infirmières, Sion:*

Mesdemoiselles Gabrielle Barras; Gabrielle Betrisey; Odile Bron; Céline Cordonier; Nelda Couturier; Jacqueline Crettaz; Marie-Claude Duc; Marianne Favre; Michèle Favre; Claire Fiorellino; Yvette Francillonne; Geneviève Germanier; Gertrude Hagen; Adélaïde Kuehne; Jocelyne Liot; Josiane Mauron; Solange Maury; Anny Mayor; Ginette Moix; Révérende sœur Marie de Jésus Mulateur; Colette Obre; Christiane Perrelet; Huguette Plaschy; Anne-Marie Possa; Marie-Thérèse Repond; Jeanne-Thérèse Rieder; Martine Rossier; Ghislaine Rouvinez; Yvette Vocat; Elisabeth Werlen.

#### *Ecole d'infirmières de Fribourg-Pérolles:*

Mesdemoiselles Evelyn Aarons; Astrid Atembina; Andrée Deperraz; Madeleine Gaud; Jeannine Giroud; Marie-Odile Javot; Nicole Leneuf; Gisèle Michaud;

Boubker Mili; Basa Miranda; Carmen Modoux; Yvonne Perret; Marie-Thérèse Poncet; Marie-Madeleine Quincret; Martine Rossier; Madeleine Salgat; Marie Santos; Michèle Schindler; Bernadette Sirjean; Thérèse Testa; Marie-José Thovex; Mauricette Tra-pet; Denise Vernier; Sophie Wuest.

*Messieurs: Eugène Chatagny; Ludwig Riedo.*

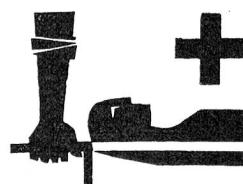
### **Laborantines médicales**

A l'occasion de la troisième Conférence des écoles de laborantines médicales qui s'est tenue à Berne, le 20 novembre dernier, le Prof. R. Richterich a présenté un exposé sur les méthodes recommandées concernant l'enseignement en laboratoire clinico-chimique, tandis que le Dr K. Stampfli a parlé de «La prophylaxie de la sensibilisation au Rhésus au moyen de l'immunoglobuline Anti-D». Les participants eurent également l'occasion de visiter la nouvelle école de laborantines médicales d'Engeried et le Laboratoire central du Service de la transfusion de sang de la Croix-Rouge suisse.

### **Association des aides-soignantes**

Au terme d'une entente intervenue entre la Croix-Rouge suisse et l'Association suisse des aides-soignantes pour personnes âgées et malades chroniques, nous réservons dès le printemps prochain quelques colonnes de notre journal à la publication d'articles et de communications présentant un intérêt particulier pour ses membres.

### **Service de la Croix-Rouge**



### **Des Colonnes de la Croix-Rouge ont participé à l'accueil des réfugiés tchécoslovaques**

Comme nous l'avons relevé déjà dans notre édition du 1er décembre 1968, sept Colonnes de la Croix-Rouge, mises sur pied selon décision du Conseil fédéral et sur demande de la Division fédérale de police,

ont, entre le 31 août et le 12 octobre, assuré à tour de rôle, pendant dix jours chacune, l'exploitation de deux centres frontaliers d'accueil ouverts à Buchs et à Ste-Margrethen, à l'intention des réfugiés tchécoslovaques qui demandaient asile à la Suisse. Alors que le Centre de Ste-Margrethen ferma ses portes le 16 septembre, celui de Buchs est demeuré en fonction et, dès le 12 octobre, son exploitation fut prise en main par des équipes d'aides volontaires de la Croix-Rouge suisse.

#### **Autres prestations de service des unités du Service de la Croix-Rouge suisse en 1968**

Pendant l'année écoulée, 31 sous-officiers Croix-Rouge ont été promus à ce grade à l'issue d'un cours de cadres I, tandis que 124 recrues ont participé à un cours d'introduction pour futurs soldats Croix-Rouge. Un cours de cadres II, placé sous le commandement du Médecin-chef de la Croix-Rouge, s'est déroulé au Chanet-sur-Neuchâtel. Il fut suivi par 39 infirmières qui ont été nommées chef de section de traitement du train sanitaire.

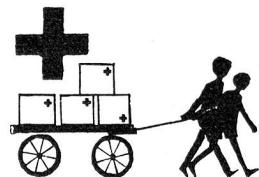
#### **Recrutement et information**

Lors des 19 visites de recrutement organisées en 1968, 605 nouveaux membres féminins des détachements de la Croix-Rouge ont été déclarés aptes au service,

soit 2 doctoresses, 547 infirmières, 8 spécialistes, 43 aides-soignantes et 5 éclaireuses.

Le Médecin-chef de la Croix-Rouge ou les collaborateurs de son Office ont présenté des conférences sur les Conventions de Genève, la Croix-Rouge et le Service de la Croix-Rouge dans diverses écoles d'infirmières, lors de visites de recrutement, dans les écoles d'officiers sanitaires et dans tous les cours de moniteurs samaritains.

#### **Entraide**



Conformément à une décision prise par la Commission du «Fonds pour les orphelins des avalanches 1951/1954» qui était géré par la Fondation Pro Juventute et d'entente avec le Département de l'intérieur et les cantons intéressés, le montant du Fonds en question a été remis à la Croix-Rouge suisse. Tous les dommages matériels provoqués par ces catastrophes sont en effet réparés actuellement. Le solde encore disponible s'élève à Fr. 220 000.— en chiffre rond. Conformément au règlement, cet argent pourra être

### **Tableau des cours qui auront lieu en 1969 en Suisse romande**

#### **Cours d'introduction et cours de cadres du Service Croix-Rouge**

Cours d'introduction pour colonnes Croix-Rouge . . . . .	6. 10.—25. 10. 69	Brugg
Cours de cadres Croix-Rouge I/1 pour colonnes Croix-Rouge . . . . .	15. 9.— 4. 10. 69	Montana
Cours de cadres Croix-Rouge I/2 pour chefs de groupe et intendantes . . . . .	26. 5.— 7. 6. 69	Montana
Cours de cadres Croix-Rouge II pour chefs de section de commandement et chefs de détachement . . . . .	9. 6.—28. 6. 69	Montana

#### **Cours de complément**

EM ESM 31, cp EM . . . . .	5. 5.—17. 5. 69	
Groupe hôpital 51 . . . . .	5. 5.—17. 5. 69	
Groupe hôpital 53 . . . . .	5. 5.—17. 5. 69	
Colonnes Croix-Rouge I—IV/41 . . . . .	5. 5.—17. 5. 69	

utilisé en vue d'apporter une aide aux victimes d'avalanches. Il ne pourra en revanche être servi à la réparation de dommages matériels.

#### **Nouvelle aide aux victimes des inondations de l'automne 1966**

Dans sa dernière séance de l'année, le Comité central a accordé une contribution complémentaire de Fr. 140 000.— pour la couverture partielle d'un dépassement de crédit apparu lors de l'établissement du décompte final de la construction du village italo-suisse inauguré au mois de juin dernier à Valfioriana, dans la Province de Trente. Ce village, rappelons-le, groupe huit maisons offrant de la place à une trentaine de familles, soit à plus de 100 personnes. Le dépassement de crédit est dû à la construction supplémentaire d'un centre de loisirs; la contribution accordée par la Croix-Rouge suisse a été couverte par un solde provenant de la Collecte organisée à la suite de la catastrophe de novembre 1966.

#### **Inde et Pakistan**

Un appel international de secours a été lancé à fin octobre 1968, à la suite des inondations qui ont laissé des milliers de familles sans-abri. La Croix-Rouge suisse a fait parvenir à sa société sœur de l'Inde 1400 couvertures et a remis en outre une contribution en espèces de Fr. 5000.— à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge pour son aide aux victimes des catastrophes.

#### **La Croix-Rouge suisse à l'aide de l'Italie**

120 morts, des milliers de sans-abri, des milliards de lires de dégâts: tel est le bilan provisoire des récentes inondations qui se sont abattues sur deux vallées du Piémont.

A la suite de cette nouvelle catastrophe dont est victime notre pays voisin, le Comité central de la Croix-Rouge suisse, qui a siégé le 7 novembre, a décidé de consacrer un montant de 60 000 francs provenant d'un Fonds de catastrophe pour la fourniture immédiate de vivres de haute valeur nutritive (conserves de viande, fromage en boîte, chocolat, aliments pour enfant etc.). Ces secours, auxquels s'ajoutent 22 000 boîtes, soit 11 000 kg de lait en poudre offerts par la

Confédération, ainsi qu'une très importante quantité de pastilles à désinfecter l'eau et qui représentent une valeur globale de 120 000 francs environ, ont expédié fort retard dans les régions sinistrées.

Aussitôt après l'annonce du sinistre, un hélicoptère de la Garde aérienne suisse de sauvetage, institution auxiliaire de notre Société nationale de Croix-Rouge, s'est par ailleurs rendu sur les lieux de la catastrophe où il a pris, pendant 48 heures, une part active aux opérations de toute première urgence mises sur pied par les autorités et les comités provinciaux de Croix-Rouge de Turin et Milan.

#### **Croix-Rouge de la Jeunesse**



La jeunesse suisse aide «à faire rouler les roues», soit celles du car pour handicapés qui depuis trois ans sillonnent les routes de notre pays pour la plus grande joie des passagers invalides, adultes et enfants qu'il transporte par monts et par vaux. Il faut d'une part, assurer plus avant ses frais d'exploitation et de l'autre une somme devant permettre d'acquérir un deuxième car plus petit mais également spécialement conçu pour le transport d'handicapés. Ce nouveau car, qui serait plus étroit que le premier, pourrait rouler sur les routes de montagne. L'ancien conseiller fédéral Wahlen et le président de la Croix-Rouge suisse de la Jeunesse ont à nouveau fait appel à la bonne volonté de nos écoliers en les encourageant à réunir des fonds en organisant des manifestations de tout genre ou par d'autres efforts personnels, tels que prestations de travail, ventes d'articles confectionnés par leurs soins, etc.